

# DECEPTION !!!

## + communiqué +

// 2 octobre 2023 //

Pour l'UNSA-SDIS de France étaient présents :

- ➔ Jacques NOAILLE (SDIS33)
- ➔ Martial BOISSON (SDIS70)



**S**UITE À LA RENCONTRE DU 2 FÉVRIER DERNIER, UN REPRÉSENTANT DU CABINET DE STANISLAS GUERINI (MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE) NOUS A REÇUS CE MATIN AU SUJET DE « LA QUESTION DE LA PORTABILITÉ DES DROITS À PENSION ACQUIS AU TITRE DE LA PRIME DE FEU »

LA SEULE ANNONCE QUI A ÉTÉ FAITE PORTE SUR LA PORTABILITÉ DE LA PRIME DE FEU DANS LA FONCTION PUBLIQUE POUR LES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS... IL S'AGIT EN FAIT D'UN AMENDEMENT QUI DEVRAIT ÊTRE VOTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DANS LE CADRE DU PLFSS 2024 (PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE).

PAS DE PRORATISATION, NI DE DÉPLAFONNEMENT... 2 DEMANDES FORTES POURTANT TANT ATTENDUES PAR LA PROFESSION !!!

NOUS NE POUVONS EN RESTER LÀ , CETTE ANNONCE EST INSUFFISANTE ET REFLÈTE BIEN LE PEU DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT POUR SES SAPEURS-POMPIERS QUI EN ATTENDAIENT LÉGITIMEMENT BEAUCOUP PLUS !

A SUIVRE...